

**INFORMATIONS NÉCESSAIRES POUR LA MISE À JOUR  
DU RÉPERTOIRE POUR LES PROGRAMMES EN VIGUEUR  
À COMPTER DE SEPTEMBRE 2010  
(NOUVEAU RÉGIME PÉDAGOGIQUE)**

---

- Proposition d'un nouveau programme  
 Modification d'un programme

## 1. Identification du programme

### 1.1 Titre du programme

**Baccalauréat en administration des affaires (marketing – régime coopératif)**

### 1.2 Unité responsable

Département d'administration

### 1.3 Diplôme accordé

**Baccalauréat en administration des affaires (marketing – régime coopératif)**

### 1.4 Durée du programme

Quatre (4) ans

Note : Le programme se termine à la session printemps-été de la quatrième année

### 1.5 Lieux où est offert le programme

Moncton : 4 ans

Edmundston : 2 premières années\*

Shippagan : 2 premières années\*

\*Les années subséquentes se font à Moncton.

### 1.6 Date d'entrée en vigueur

Septembre 2010

## 2. Description du programme

### 2.1 Objectifs du programme (synthèse en 75 mots ou moins)

Le programme de **Baccalauréat en administration des affaires (marketing – régime coopératif)** vise à fournir une solide formation fondée sur la compréhension et la résolution de problèmes reliés au marketing en interaction avec les autres fonctions de l'entreprise. Le programme permet de développer une compréhension analytique et pratique de la fonction et du rôle du marketing et la participation à trois stages rémunérés en milieu professionnel. **Le programme de formation et les stages permettent de mieux comprendre le rôle du marketing dans la réalité du monde des affaires.**

### 2.2 Stratégies d'apprentissage (synthèse en 100 mots ou moins)

La formation de nouveaux gestionnaires en marketing utilise des méthodes très diverses, principalement les méthodes participatives. Les sujets qui impliquent surtout une transmission de connaissances peuvent faire l'objet d'exposés auxquels on va ajouter des discussions, des exercices pratiques et des études de cas. **Les trois stages rémunérés en entreprise permettent de mieux comprendre la réalité du marché**

**du travail en ce qui a trait au rôle de la fonction marketing et d’acquérir une expérience pertinente.**

### 2.3 Conditions d’admission

- Condition “ A ”
- Condition “ B ”
- Condition “ C ”
- Condition “ D ”
- Autres exigences particulières (s’il y a lieu)

**Les étudiantes et étudiants font une demande d’admission au régime coopératif à la fin de la première année.**

**L’admission au programme de Baccalauréat en administration des affaires (marketing – régime coopératif) est limitée à un maximum de 15 personnes.**

Les étudiantes ou les étudiants doivent :

- **Réussir tous les cours de la première année et être inscrits dans le programme de Baccalauréat en administration des affaires (marketing – régime coopératif);**
- **Obtenir une moyenne cumulative minimale de 2,50 à la fin de la première année.**

### 2.4 Autres exigences du programme (s’il y a lieu)

(Exemples :  conditions de maintien;  exigences linguistiques;  critères de promotion ;  autres)

**L’étudiante ou l’étudiant doit transférer du régime coopératif au programme régulier de Baccalauréat en administration des affaires (marketing) si sa moyenne cumulative devient inférieure à 2,50 ou si elle ou il échoue un stage.**

### 2.5 Profil du programme (Compléter le formulaire CPR-2 ou CPR-3, le cas échéant.)<sup>1</sup>

#### **Formation fondamentale**

#### ***Discipline principale – Cours obligatoires***

<u>Sigle</u>	<u>Titre</u>	<u>Nombre de crédits</u>
ADCO 1010	Comptabilité financière I	3
ADCO2310	Comptabilité de gestion I	3
ADFI 2510	Gestion financière	3
ADFS 2901	La fiscalité I	3
ADGO 1431	Intro gestion des opérations	3
ADMI 4999	Projet de fin d’études	3
ADMK 1310	Introduction au marketing	3
ADMK 2353	Comportement du consommateur	3
ADMK 3340	e-marketing	3
ADMK3352	Recherche commerciale I	3
ADMK 3367	Communication marketing	3
ADMK 3370	Recherche commerciale II	3
ADMK 3393	Resp sociale des entreprises	3
ADMK 4315	Marketing international	3
ADMK 4366	Stratégie de marketing	3
ADMN 1220	Introduction au management	3
ADSI 1601	Intro systèmes d’information	3
ADMI 3470	Stage I	0
ADMI 4470	Stage II	0
ADMI 4480	Stage III	0

**51 cr.**

<sup>1</sup> Seuls les renseignements concernant la formation fondamentale sont requis dans ce formulaire; ceux afférents à la formation générale sont fournis dans le CPR-10-Feuille de route.

**Formulaire CPR-10 (Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire – Nouveau régime pédagogique))**

***Discipline principale – Cours à option***

Choisir trois cours dans la liste des cours à option de la discipline principale suivante :

<u>Sigle</u>	<u>Titre</u>	<u>Nombre de crédits</u>
ADMK 3360	Vente	3
ADMK 3368	Commerce de détail	3
ADMK 3380	Le marketing des services	3
ADMK 4373	Négos et mission commerciale	3
ADMK 4399	Projet/activité/apprentissage	3
Total		<u>9 cr.</u> <b><u>60 cr.</u></b>

***Disciplines connexes – Cours obligatoires***

<u>Sigle</u>	<u>Titre</u>	<u>Nombre de crédits</u>
ADGO 2432	Méthodes quantitat. en gestion	3
ADGO 3461	Statistique en gestion	3
ADMN 2250	Gérer aujourd'hui	3
ADSI 2603	Logiciels de gestion	3
DROI 2000	Initiation au droit commercial	3
ECON 1020	Principes économiques (macro)	3
ECON 1030	Principes économiques (micro)	3
MATH 1153	Intro math des affaires	3
STAT 2633	Intro à la stat appliquée	3
		<b>27 cr.</b>

***Disciplines connexes – Cours à option***

Choisir 3 crédits parmi les cours ADCO, ADFI, ADFS, ADGO, ADMI, ADMN, ADRH, ADSI.

Total 3 cr.  
**30 cr.**

**3. Compléter les formulaires suivants, le cas échéant:**

- CPR-1 Énoncé de programme
- CPR-1a Énoncé de programme (pour mineure seulement)
- CPR-2 Proposition de modification d'un programme
- CPR-3 Proposition d'un nouveau programme
- CPR-4 Sommaire d'un nouveau cours
- CPR-5 Modification d'un cours existant
- CPR-6 Abolition d'un cours
- CPR-7 Modification majeure de la banque de cours d'une discipline
- CPR-8 Modification à la banque de cours des objectifs de formation générale (OFG)
- CPR-10 Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire pour les programmes en vigueur à compter de septembre 2010 (Nouveau régime pédagogique)

**Formulaire CPR-10 (Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire – Nouveau régime pédagogique))**

CPR-11 Feuille de route